



Compte rendu de la commission périscolaire du 25 avril 2024

Présents :

Représentants Mairie : DANSETTE Fatima, RAFFY Séverine, AOUAT Caroline, MAUREL Marie-Christine, RASCALOU Benoît

Représentants Parents : GUARDINO Kathy, TASSIE Angéline, MIGNON Benoît

Représentants Services Périscolaires : DELERIS Marina, BRU Carine, FENOY Sandra, MIQUEL Sandrine, POUDEROUX Stéphane

Représentants les enseignants : VIGUIER Fabienne, MAYMARD Cynthia

Familles Rurales : FALIPOU Emilie, LACAZE Analia

Absents/Excusés : APESTEGUY Chantal, BOMPART Geneviève

Les différents points examinés ont fait l'objet d'une présentation sous forme de diaporama (voir pièce jointe).

Bilan de la deuxième période :

- En janvier, arrivée de Sandra FENOY qui réalise 8h au sein du service périscolaire pendant la pose méridienne et qui suit le volet administratif et financier (eTicket) au niveau du secrétariat de mairie
- Point sur les formations suivies par l'équipe
- Intervention début février d'un prestataire pour faire un point étape du fonctionnement du restaurant scolaire avec l'objectif de finaliser l'organisation pour la rentrée 2024
- Poursuite des échanges avec le pôle ressource accueil inclusif pour faciliter l'accueil des enfants présentant des besoins particuliers
- Présentation des activités périscolaire réalisées avec les classes de CE1, CE2, CM1, CM2 le mardi et le jeudi sur la base du volontariat.

Une enquête qualité des services périscolaires

Sous le même format qu'en 2021, une enquête en ligne pour les parents courant mai

Un questionnaire « donne-nous ton avis sur la cantine et la garderie » pour les enfants de primaire qui sera distribué et récupéré par les ATSEM

Travaux de rénovation énergétique de la garderie et organisation pendant les travaux

Ces travaux sont prévus pour réaliser l'isolation du bâtiment (isolation des murs par l'intérieur et peinture, les fenêtres ont été changées) mais aussi pour améliorer les conditions de vie des enfants et des salariés avec pour la garderie une rénovation complète des sols et des murs, la pose d'un plafond suspendu pour améliorer l'acoustique, l'aménagement d'un WC PMR.

Les travaux se dérouleront en 2 phases : du 27 mai au 05 juillet pour la garderie. Du 08 juillet à fin août pour la classe de petite section.

Mme VIGUIER fait part de son appréhension en ce qui concerne le bruit pendant le temps scolaire et le temps de la sieste.

Mme RAFFY indique que tout sera mis en œuvre en lien avec les artisans pour que les temps de sieste soit préservé.

Une rencontre est programmée pour examiner les différents aspects de ce chantier.

Les locaux de la garderie n'étant plus accessible à compter du 27 mai, une nouvelle organisation sera mise en place : le maintien en extérieur sera privilégié dans la mesure où le temps le permet, en cas d'intempéries, c'est à l'atelier de la Gageothèque ou dans l'espace gouter de la maternelle que les enfants seront regroupés.

Règles du bien vivre ensemble

Sont examinées les règles de bien vivre ensemble dans le cadre du restaurant scolaire et l'échelle des sanctions proposées.

Plusieurs ajustements sont évoqués : inverser en 1 de l'école au restaurant scolaire et en 2 je passe aux toilettes, prévoir en cas de dégradation du matériel la réparation ou l'échange et qu'il n'y ait pas d'avertissement mais directement un rendez-vous.

L'exclusion temporaire est la solution ultime qui doit rester exceptionnelle et intervenir après un échange avec les parents afin de trouver des solutions, tout en prenant en compte la protection des autres enfants et des encadrants.

La prochaine étape consistera à écrire les règles pour le temps garderie que ce soit dans la cour ou dans les locaux dédiés. Mme VIGUIER demande que pour la cour, soient prises en compte les règles établies par les enseignants pendant le temps scolaire.

Echanges autour du Projet Educatif Territorial

Le PEDT permet au centre de loisirs d'avoir des aides financières, et un assouplissement pour le taux d'encadrement des mercredis (2 animateurs plus la directrice contre 2 animateurs, la directrice et une personne supplémentaire pendant les vacances).

Il a pour objectif de formaliser la continuité des projets autour de l'enfant de tous les partenaires que ce soit sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Le dossier de reconduction du PEDT est préparé par la mairie en lien avec l'école et le centre de loisirs. Il doit être déposé avant le 30/04.

La composition de l'instance de pilotage doit être précisée, la mairie souhaitant qu'elle soit le plus proche possible de la commission périscolaire afin de ne pas multiplier les réunions.

Questions diverses

-Pourquoi Il n'y a plus les anciens comptes rendus de la commission périscolaire sur Eticket ?

Il s'agit d'un problème technique lié à l'installation d'une nouvelle version. Le prestataire sera sollicité.

-Comment faire pour que Madame Viguié soit avertie des mails envoyés aux parents sur le portail famille ?

Les informations concernant les services périscolaires lui sont transmises par mail.

-Serait il possible que la mairie envoie aux parents un mail de rappel pour ne pas oublier d'inscrire les enfants aux différents services périscolaires pendant les vacances ?

Ce point a déjà été abordé précédemment. Les échanges de ce jour arrivent à la même conclusion : ce n'est pas souhaitable, les parents doivent se responsabiliser sur ce point et se mettre leur propre rappel.

Y aura-t-il un avancement sur les règles de vie ?

Ce sujet a été abordé ce jour et les modifications seront mises en place à compter de la rentrée de septembre après modification du règlement et information des parents.

-En cas de problème grave avec un ou plusieurs enfants, peut-on avertir les parents d'élève ?

L'objet de la question fait suite à un mail qui visait un enfant particulier dont le comportement avait posé problème à plusieurs reprises. Les incidents ont été traités en prenant en compte les victimes, la problématique particulière de cet enfant est suivie avec les institutions compétentes sur le temps scolaire et périscolaire. La mairie ne communiquera jamais sur une situation individuelle et ne stigmatisera aucun enfant.

-Où en est la demande pour les travaux des toilettes des petites section ?

Des parents ont constatés que les enfants allaient directement aux toilettes en arrivant chez eux car ils n'y seraient pas aller de la journée.

Les travaux qui sont importants ne sont pas prévus dans l'immédiat. D'autres toilettes sont accessibles

dans la cour ou à la cantine.

- Où en est le projet d'agrandissement de la cour ?

Le budget a été voté lors du dernier conseil. La consultation des entreprises est en cours.

- Le problème du petit muret va-il être réglé ?

Ce point sera examiné dans le cadre de l'aménagement de la cour. Les incidents qui sont intervenus récemment (aucun les années précédentes) sont à priori liés au fait que les enfants utilisent cet espace comme terrain de foot.

- Y a-t-il un mode de garde prévu quand il y a une grève (service minimum) ? Prendre des personnes extérieures ? Serait-il possible d'avoir un animateur du centre de loisirs ?

La mise en place du service minimum nécessite de trouver des bénévoles (pas de taux d'encadrement) et d'organiser les temps de garde : locaux, horaires,...

- Y aura-t-il des modifications des horaires de garderie ?

Pas de demande en ce sens pour le moment. A analyser dans le cadre du questionnaire sur la qualité des services.

- Y aura-t-il des bavoires pour les enfants de maternelle qui mangent à la cantine ?

Une proposition de la mairie a été faite après consultation de plusieurs couturières. Les parents souhaitant mobiliser des bénévoles, nous attendons une proposition technique concrète et un calendrier de fourniture pour les 60 bavoires nécessaires.

- Le terme « bien vivre ensemble » étant remis en cause par un parent qui le juge trop agressif, la commission ne souhaite pas qu'il soit modifié, il paraît tout à fait adapté.

MAIRIE DE MONTROZIER – 10 route du Pont-Vieux 12630 MONTROZIER

 05 65 42 29 32 - e-mail mairie-montrozier@wanadoo.f